Médicaments en grande surface : le gouvernement français soutient les pharmaciens

Compte Test - 2013-12-20 15:52:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans sa bataille pour faire entrer les médicaments dans les grandes surfaces, Michel-Edouard Leclerc ne peut que se réjouir par la décision de l'Autorité de la concurrence qui s'est prononcée en faveur de «l'ouverture encadrée de la distribution au détail des médicaments non remboursables».

Le patron de l'enseigne du même nom a confié: «Il n'est pas question de remettre en cause le rôle du pharmacien. Nous ne mettrons ces produits en vente que sous son autorité. D'ailleurs, les 200 pharmaciens qui dirigent aujourd'hui nos pharmacies ont la même rigueur, les mêmes compétences, les mêmes diplômes et la même déontologie que leurs collègues de l'industrie ou de l'officine.»

Il y a tout juste un mois, La Lettre de l'Ordre national des pharmaciens mettait en doute l'autonomie des pharmaciens n'exerçant pas en officine: «La seule formation et le seul diplôme de docteur en pharmacie ne suffisent pas car la structure dans laquelle intervient le professionnel de santé est tout aussi essentielle, la dispensation du médicament devant s'effectuer au sein d'une structure qui garantit l'indépendance du professionnel de santé, préservée de toute considération financière ou économique.» Pour Michel-Edouard Leclerc, «c'est un argument tout à fait méprisant que d'imaginer la déontologie d'un pharmacien variable selon son lieu d'exercice. Et si un doute persiste, je propose la création d'une section de pharmacien du commerce au sein de l'Ordre des pharmaciens.»

Le ministère de la Santé a réagi par un communiqué de presse qui sonne comme une fin de non-recevoir: «Marisol Touraine, ministre de la Santé et des Affaires sociales, réaffirme son attachement au monopole officinal sur les médicaments, qui permet à notre pays de sécuriser leur dispensation et d'agir efficacement contre la contrefaçon, tout en garantissant l'accès de nos concitoyens aux médicaments sur l'ensemble du territoire.» En filigrane, les arguments développés par l'Ordre des pharmaciens depuis plusieurs mois.

Isabelle Adenot, présidente de l'Ordre, a ainsi rappelé que «les pharmaciens d'officines jouent leur rôle de professionnel de santé et n'hésitent pas à aiguiller les patients vers un médecin, plutôt que de les inciter à surconsommer». L'Ordre des pharmaciens complète avec des arguments économiques. «Les prix ne sont pas forcément moins chers en grande distribution, et la remise en cause de ce monopole fragiliserait trop les officines, qui disparaissent au rythme de une tous les trois jours», ajoute Isabelle Adenot.